

PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE

Association fondée le 21 mai 1851
1, rue du Tribunal - 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68
Courriel : cbeh@wanadoo.fr
Site Internet : www.cbeh.org

Permanences : Mercredi de 15 heures à 17 heures 30

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 112 – septembre 2010

Sommaire :

Édito	1
Agenda	2
Joies et peines	2
La page des Archives municipales	3
La page des Musées de Beaune	3
Les collections du Beffroi	5
Journées du Patrimoine 2010	7
Excursion du 19 juin 2010	7
Tableau des mesures les plus courantes (volumes)	10

CBEH

Siège social :

**Archives municipales
de Beaune**
21206 BEAUNE CEDEX
**Bulletin trimestriel
(version électronique)**
n° 112, septembre 2010
ISSN 1778-3828

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Jean-Pierre BRELAUD
Yvette DARCY
Sonia DOLLINGER
Laure MÉNÉTRIER
Irène RACLIN
Émilie ROULLY

Mise en page :

Jean-Pierre BRELAUD
Sonia DOLLINGER

L'histoire de Beaune et la Ville de Beaune

Vous trouverez ici un nouveau bulletin trimestriel encore plus fourni que les précédents. Cette très bonne santé éditoriale est pour une bonne part le fruit du travail des services de la Ville de Beaune, l'Animation du Patrimoine et plus encore les Archives ou, à titre personnel, les archivistes.

Et c'est encore l'une des archivistes, Soraya Benseghir, qui travaille actuellement à la refonte et au transfert des sites internet du CBEH et du CHVV, qui devraient être opérationnels dans le courant du mois de septembre, toujours aux mêmes adresses.

Avant la fin de ce mois de septembre, je vous engage à aller visiter, avant sa fermeture hivernale, le beffroi, ancien symbole de l'autorité municipale et siège de notre Société d'histoire et d'archéologie jusqu'en 1938.

Toutefois notre activité ne se limite pas à la seule ville de Beaune.

Au mois de juin un agréable voyage nous a conduits aux limites de la Bourgogne et de la Champagne. Cette excursion, qui a pu avoir lieu grâce au concours d'amis dijonnais venus en nombre, nous a permis de découvrir le château aussi original que méconnu de Maulnes et le bourg de Chaource.

Les mois qui viennent verront alterner des conférences sur des sujets très beaunois, soit connus comme l'histoire de l'Hôtel-Dieu soit moins, comme l'écrivain Adolphe Retté, et des interventions sur un espace plus large comme celui du vignoble de la Côte ou encore sur un personnage a priori peu bourguignon, le général de Gaulle.

La diversité des lieux et des thèmes sera encore de mise dans nos publications annuelles, *Recueil* et *Cahiers*, auxquelles le calme de la saison estivale nous a permis de travailler.

Jean-Pierre Brelaud

PRIX VERGNETTE DE LAMOTTE 2010

Le prix Alfred de Vergnette de Lamotte récompense des travaux récents (ouvrage, ensemble de contributions...) relatifs à l'histoire de la vigne, du vin et des vignerons en Bourgogne.

Les chercheurs souhaitant concourir sont invités à adresser leur candidature ainsi que deux exemplaires de leurs travaux (un seul exemplaire pour les tapuscrits) à l'adresse suivante :

Centre d'histoire de la vigne et du vin
1 rue du Tribunal
21200 Beaune

Date limite de réception des candidatures : Mercredi 15 septembre 2010

Agenda

Samedi 11 septembre 2010 à 15 h

Conférence de Gilles Platret, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône

« **De Gaule et la Bourgogne : une relation exceptionnelle** »

Chambre de commerce et d'industrie, 2 rue du Tribunal – Beaune – salle Chaptal (2^e étage)

Samedi 2 octobre 2010 à 17 h 30

Conférence de Marion Demossier, professeur à l'Université de Bath

« **Les usages de l'Histoire dans le vignoble bourguignon** »

Auditorium de la Maison de l'Intercommunalité
14 rue Philippe Trinquet – Beaune (rez-de-chaussée)

Samedi 9 octobre 2010 à 15 h

Conférence d'Annie Boucher-Cugnasse, professeur honoraire,
organisée en partenariat avec la Bibliothèque municipale Gaspard Monge de Beaune

« **Adolphe Retté (1863-1930)** »

Bibliothèque Gaspard Monge, salle multi-activités (rez-de-chaussée)

Samedi 6 novembre 2010 à 15 h

Conférence de Marc Sorlot, docteur en histoire, professeur honoraire,

« **Jacques Copeau et le cinquième centenaire de l'Hôtel-Dieu** »

Hôtel-Dieu, salle du Petit musée (rez-de-chaussée, entre la cuisine et le passage conduisant à la deuxième cour)

Samedi 4 décembre 2010 à 15 h

Cérémonie de remise des prix Lucien Perriaux, scolaire et Vergnette de Lamotte

Salle polyvalente de la Maison des associations de Beaune (3^e étage) – Porte Marie de Bourgogne

Nos Joles et nos pelnes

Nous avons la joie d'annoncer la naissance d'Aurore PAIRE-DOLLINGER, arrière-petite fille de Chantal et Michel Béné, fidèles adhérents du CBEH, nous leur adressons nos félicitations.

Christophe CAPUANO, chercheur à l'EHESS et membre actif de notre association, a épousé le 12 juin dernier Nathalie THIVICHON-PRINCE, professeur d'histoire-géographie. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Depuis le dernier bulletin nous avons eu la peine de voir disparaître plusieurs de nos amis :

- Henri CANNARD, éditeur et auteur d'une vingtaine de monographies sur les vignobles de Bourgogne ;
- Pierre SEGUIN, qui dirigea pendant de nombreuses années la maison de négoce Seguin-Manuel à Savigny ;
- Madame Marie-Marthe de LAURISTON, belle-fille de nos fidèles adhérents, le baron et la baronne Gérard de LAURISTON.

À toutes leurs familles, nous adressons nos condoléances attristées.

Georges Chevaillier

La page des Archives municipales de Beaune

Le fonds Pierre POUPON, un fonds d'écrivain aux Archives municipales de Beaune

Les archives privées de Pierre Poupon ont été données par ses trois filles en février 2010 aux Archives Municipales de Beaune selon la volonté exprimée par leur père.

Pierre Poupon a été reconnu comme l'un des plus grands auteurs bourguignons de son temps par de nombreuses figures de la région, telles que Michel Lucotte.

Né en 1917 à Berck-sur-Mer dans le Pas-de-Calais et issu d'une famille bourguignonne, il revient sur ses terres d'origine pour faire ses études à Dijon. Il épouse Claude Prieur, fille de Jacques Prieur, directeur de la maison Calvet. Il prend ensuite la succession de son beau-père, métier qui fera de lui un dégustateur reconnu par ses pairs. Pierre Poupon avait un grand intérêt pour le vin et la Bourgogne ; il a notamment été membre de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin.

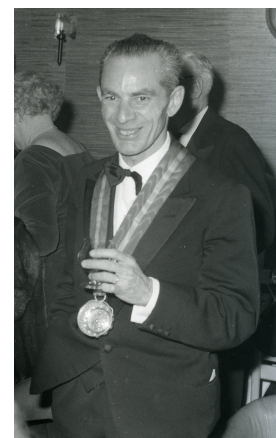
Peu à peu, il décide de lier ses passions (lecture, écriture, vin et Bourgogne) dans des journaux intimes qu'il tient très régulièrement. Ses ouvrages sont essentiellement basés sur ces journaux. Pierre Poupon alimente alors un style bien à lui. Il s'adonne également à la poésie, notamment dans *Petits poèmes en pierres sèches*.

Ses publications régulières et abondantes, sa passion pour la Bourgogne, le vin et la littérature, ainsi que son style très particulier, ont fait de lui un auteur reconnu et respecté.

Pierre Poupon écrit et publie jusqu'à la fin de sa vie, en octobre 2009. Ses archives reconstituent pratiquement toute sa vie littéraire, de ses premiers essais à ses derniers brouillons. Le fonds contient des petits carnets, des blocs-notes qui lui servent de journaux intimes, des cahiers où il répertorie toutes ses lectures mensuelles, des feuilles manuscrites et imprimées qui ont servi de brouillons, de notes, de premières épreuves et de versions définitives d'articles ou d'ouvrages. On peut aussi trouver quelques exemplaires de ces ouvrages corrigés de sa main ; mais aussi une correspondance assez riche entre lui et ses amis, sa famille, ses lecteurs ou son éditeur.

L'inventaire du fonds Pierre Poupon est achevé et ses archives sont désormais consultables aux Archives municipales de Beaune.

Émilie Rouilly
archiviste



Pierre Poupon, Archives municipales de
Beaune, 21 Z

La page des Musées de Beaune

Le Beffroi et Beaune, une jolie histoire d'amour...

Lors de la dernière édition du festival Cours Eau Jardins qui vient de s'achever, les amoureux du patrimoine ont eu droit à une belle surprise : le Beffroi a rouvert partiellement ses portes aux visiteurs.

Occasion pour nous de revenir sur l'histoire tumultueuse de ce bâtiment ...

Connu pour être la tour de l'horloge de Beaune, le Beffroi n'a pas toujours rempli ces fonctions. Construit vraisemblablement au cours des XIII^e et XIV^e siècles, il appartenait à l'abbaye de Maizières (près de Saint-Loup-de-la-Salle), installée à Beaune dans l'actuelle rue de Maizières, et n'était originellement pas vêtu du toit tétragone qui recouvre l'horloge.

En 1395, par des lettres patentes datées du 20 avril, le duc Philippe le Hardi demande à l'abbaye de céder cette tour, ainsi qu'une maison située à l'arrière, à la commune en échange de l'exemption de droits d'entrée pour ses vins. Il faut sans doute imaginer que cette transaction a été négociée à l'initiative de la Municipalité qui souhaite se doter d'une tour, symbole matériel des libertés communales acquises depuis la charte de 1203. Les beffrois font leur apparition dans le nord de la France et dans les Flandres avec l'émergence du mouvement communal qui octroie une

certaine autonomie administrative et juridique aux villes à partir du XII^e siècle. Pour matérialiser cette autonomie et ce pouvoir nouvellement acquis, les communes ont besoin de symboles forts, notamment une tour, élément architectural visible au cœur de la ville et point de repère spatial.

La négociation de 1395 prévoit une faculté de rachat par la commune, chose faite dès 1415, ce qui manifeste clairement la volonté de la commune de devenir le propriétaire définitif de ce site.

Il n'a pas non plus échappé à la commune de Beaune que cette tour, située au centre de la ville, est propice à accueillir une horloge, autre objet indispensable à l'établissement de la puissance communale, puisque l'horloge municipale permet aux communes de rivaliser avec l'Église dans la mission fondamentale de communication et de diffusion de l'information auprès de la population. À l'époque médiévale, les cloches et les horloges acquièrent une position très forte dans la société occidentale et ce jusqu'à une période toute récente. Marqueurs d'identité, elles sont des objets de fierté pour les paroisses et les communes.

À Beaune, l'horloge, financée grâce à une partie des deniers levés sur le sel, est installée en 1402 et le gros timbre est fondu en 1407. Le premier cadran, en bois et de couleurs bleue et dorée, n'a été installé qu'en 1604 et est changé à plusieurs reprises, en 1740, 1860 puis 1880. Usée, l'horloge d'origine, composée de trois cloches, est remplacée en 1732 puis en 1861 par le modèle fourni par la maison Borrel et dans les années 1940 par l'horloge de la marque Terrailon. Depuis 1976, l'heure nous est donnée par une horloge électronique à quartz radiopilotée.

Les mouvements d'horloges de 1860 et de 1940, conservés depuis de nombreuses années au Beffroi, ont pu être restaurés par Christian Prêtre, restaurateur d'horloges d'édifices incontournable dans son domaine, grâce à la Direction Parcs et Jardins de la Ville de Beaune. Ils ont ensuite été présentés tout l'été au rez de chaussée du beffroi : la première horloge est une horloge mécanique à remontage manuel, fabriquée par l'entreprise parisienne Borrel. Elle est décrite « à trois corps de rouages, dont l'un des mouvements, partie régulatrice de l'horloge, occupera le milieu entre les deux forts rouages de sonnerie ». Il est mentionné que cette horloge, qui ne possède pas de cadran de contrôle, peut fonctionner huit jours sans être remontée.

La seconde horloge, mécanique à remontage automatique, est l'œuvre de la célèbre entreprise jurassienne Terrailon créée en 1908, suite à la reprise de l'entreprise Odohez à Morez (Jura). Lucien Terrailon déplace en 1921 son établissement de Morez à Perrigny, toujours dans le Jura. La fabrication d'horloges s'arrête vers 1970.

Bâti sur un plan carré régulier, le Beffroi est décrit dans un procès-verbal de 1681 comme une tour à 6 niveaux dont seul le premier étage pouvait être habité, les autres n'ayant pas de plancher, ceci afin de pouvoir accueillir la descente des poids de l'horloge. Le dernier niveau abrite la chambre renfermant le mécanisme de l'horloge. Un toit tétragone recouvert d'ardoises (et semble-t-il autrefois de tuiles vernissées) est construit pour protéger l'horloge ; ce toit est surmonté d'une lanterne à 8 faces dont la charpente en bois est recouverte de plomb et d'une flèche à gargouilles ornée d'une couronne ducale et d'un épi de faîtage. Le Beffroi de Beaune adopte le style flamand des beffrois de la partie septentrionale des États de Bourgogne, comme à Gand, à Bruges, à Douai ou à Louvain.

Outre l'horloge, le Beffroi possède une curiosité qui peut être enviée par les autres tours : une sphère lunaire a été placée en 1620 au-dessus du cadran de l'horloge : ce globe de cuivre, mi-doré mi-noir et indiquant les différentes phases de la Lune fonctionne grâce au mécanisme de l'horloge. Redoré à plusieurs reprises, le globe a subi sa dernière restauration (également par Christian Prêtre) en 2009.

Si le Beffroi fait la fierté de la Ville de Beaune (et des Beaunois) de nos jours, il n'en a pas toujours été ainsi par le passé, pour des raisons essentiellement financières car de lourdes réparations ont été nécessaires au cours des siècles. Ainsi, suite à un devis de réparation daté de 1749 et jugé trop onéreux, une délibération est prise en 1750 pour démolir la tour et construire à la place des prisons ; mais devant l'émotion de la population qui refuse la destruction de ce monument, la municipalité abandonne son projet et choisit de faire appel à la générosité des habitants pour financer des consolidations consistant notamment en la pose de tirants terminés en croix de Malte pour empêcher l'écartement des murs.

Un important chantier de restauration du bâtiment est lancé à la fin du XIX^e siècle, chantier marqué par l'intervention de l'architecte des Monuments Historiques Selmersheim (également intervenu à la Collégiale Notre-Dame) : réparation de l'escalier en pierre, reconstruction de la cheminée du deuxième étage, pose de corbeaux en haut de la tour, réfection complète de la plomberie d'art du campanile et de la toiture, restitution des baies murées ou partiellement détruites...

Un gouverneur, nommé par le conseil de la Ville, se charge de l'entretien et des diverses réparations de l'horloge. L'existence de ce fonctionnaire municipal semble être signalée dès le milieu du XV^e siècle. Jusqu'à la

Révolution française, ce gouverneur loge dans le Beffroi au premier étage et dans une salle située au fond de la cour puis, le logement sur place étant supprimé, ces mêmes espaces sont mis en location pour accueillir une boutique.

Pour revenir à l'ouverture des trois premiers niveaux du Beffroi, il est essentiel d'expliquer que des travaux d'aménagement du bâtiment et de nettoyage des collections ont été nécessaires. Force est de constater qu'après plus de 60 années de fermeture –le beffroi a accueilli en 1938 le Musée du Vin avant que ce dernier ne rejoigne en 1946 l'Hôtel des Ducs – le monument avait besoin d'une remise en état, d'une remise aux normes et d'une sécurisation renforcée. Des installations électriques et un nouvel éclairage ont été installés, les plafonds ont été repeints et les murs ont été mis en valeur : pierres apparentes au rez-de-chaussée et revêtement mural jaune évoquant certaines nuances chaudes de la pierre de Bourgogne au premier étage. Dans les mois à venir, il reste à aménager les étages dont l'accès est actuellement fermé au public et à nettoyer une partie des collections qui n'a pas encore été traitée afin que le beffroi devienne, comme nous l'avons déjà évoqué, un nouveau site pérenne de présentation des collections patrimoniales de la Ville de Beaune.

Sources et bibliographie :

- textes présentés dans l'exposition rédigés par Delphine CORNUCHÉ, Sonia DOLLINGER et Laure MÉNÉTRIER ;
- Archives municipales de Beaune, Carton 25 ;
- AUBERTIN (Charles), *Les Rues de Beaune*, Marseille, Laffitte, 1978 (1^{ère} édition Beaune, Batault-Morot, 1867) ;
- DÉLISSEY (Joseph), *Le vieux Beaune*, Marseille, Laffitte, 1980 (1^{ère} édition Beaune, Girard, 1941) ;
- RENAUD (Guy), *Histoire de Beaune*, Châtillon-sur-Chalaronne, La Taillanderie, 2005 ;
- Base Mérimée, Inventaire général du patrimoine culturel (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>).

Laure Ménétrier
responsable des Musées de Beaune

Les collections du Beffroi

La première idée d'un Muséum d'histoire naturelle beaunois germe dans l'esprit du bibliothécaire Jules Pautet en 1842. Dans une lettre au Maire de Beaune du 20 juin 1842, il souhaite en effet la création d'un « *centre d'études scientifiques*¹ ». Ce nouvel établissement prendrait le nom de cabinet d'histoire naturelle et aurait pour but de « *réunir les objets d'histoire naturelle qui peuvent être recueillis dans l'arrondissement dont Beaune est le centre* ».

Pautet pense son cabinet en trois sections : la première regroupant les objets issus de l'arrondissement, la deuxième, les objets issus du département et la troisième les objets exotiques. Il soumet l'idée d'installer ce cabinet au Pavillon de l'Arquebuse.

Cette préoccupation rejoint celle de Louis et Charles Chevignard, l'oncle et le neveu. En effet, dès 1839, Charles Chevignard se lance dans la formation d'un herbier public destiné à la Ville de Beaune. Cette entreprise collective reçoit entre autres l'appui de Jules Pautet et du docteur Duret. Au début des années 1850, Louis Chevignard fait don de sa collection ornithologique, composée de 200 oiseaux d'Europe et d'Amérique, à la Ville qui cherche un local approprié pour former ce cabinet d'histoire naturelle naissant. La collection est augmentée dans les années suivantes d'un nouveau don de Louis Chevignard composé de mammifères naturalisés. Son neveu Charles apporte ses collections de mollusques, crustacés et poissons ainsi que des insectes et des reptiles.

En 1863, le catalogue des oiseaux d'Europe est déposé au secrétariat de la Mairie. On trouve aussi un catalogue des mammifères, reptiles et un catalogue des minéraux toujours consultables aux Archives municipales de Beaune. En avril 1865, le Muséum d'histoire naturelle de Paris offre au Muséum de Beaune une collection de 80 échantillons de minéraux. En 1870, Bourlier dresse un catalogue des roches ; l'année suivante, un catalogue des champignons est réalisé.

De nombreux objets insolites ou exotiques viennent compléter cet ensemble déjà fort important : des pétrifications, des œufs d'autruche, des pagodes ou encore des fruits exotiques. L'ensemble, déjà mis à la disposition de la Ville de Beaune, est légué officiellement par testament de Charles Chevignard en date du 6 avril 1887.

C'est en 1872 que paraît un arrêté du Maire portant règlement du musée et des galeries d'histoire naturelle. Le musée est alors ouvert au public les dimanches après-midi. Les « *étrangers* » peuvent le visiter tous les jours en

¹ Archives municipales de Beaune, R III § 15 n° 1.

s'adressant au concierge de l'Hôtel de Ville. Les collections sont en effet présentées dans ce bâtiment et non au Beffroi comme aujourd'hui. Le Musée est composé en 1911 de 5 salles au rez de chaussée et de 6 salles au premier étage (3 pour Histoire naturelle, minéralogie, paléontologie et anthropologie et 3 pour Beaux-Arts).

En mars 1938, la bibliothèque de la SHAB qui se trouvait au Beffroi s'installe rue de la Poste à côté de la Bibliothèque municipale chassée de l'hôtel de Ville par l'incendie de 1936.

Pendant l'Occupation, les collections d'histoire naturelle intègrent les greniers de l'Hôtel de Ville. Il n'est question du Beffroi qu'en 1949. En effet, de 1938 à 1946, le Beffroi est occupé par le Musée du Vin qui rejoint l'Hôtel des Ducs en 1946. La place est alors libre au Beffroi pour installer d'autres collections municipales.

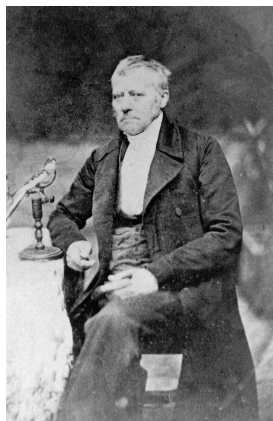
Le 6 octobre 1949, le maire rend compte au conseil municipal « *du travail considérable effectué pendant les vacances par M. Perriaux, professeur à la faculté de Dijon et son fils, étudiant, candidat à l'agrégation. Les collections municipales d'archéologie, de minéralogie et d'histoire naturelle entreposées pendant la guerre dans les greniers de l'Hôtel de Ville, ont été exhumées et reclassées au Beffroi par MM. Perriaux père et fils, aidés de M. Coulon, professeur au Collège Monge. Des pièces uniques et figurant sur des catalogues internationaux ont été retrouvées et pourront être à nouveau présentées aux chercheurs, aux étudiants et au public. Dès le printemps prochain, les touristes pourront visiter le musée d'archéologie, de minéralogie et d'histoire naturelle².* »

Le 3 février 1950, le Maire confirme au conseil municipal que « *Le musée d'histoire naturelle vient d'être réinstallé au Beffroi. Les travaux de classement des collections se poursuivront à la belle saison. M. Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir prévoir le traitement de M. Coulon, conservateur, à compter du 1^{er} janvier 1950³.* »

Peu à peu laissées à l'abandon, les collections d'histoire naturelle connaissent quelques embellies en 1970 puis en 1990 où elles sont nettoyées et reclassées dans une perspective d'ouverture au public.

Il faut toutefois attendre les années 2000 pour que les collections connaissent une nouvelle vie : le lapidaire est en partie visible dans la cour de l'hôtel Boussard de la Chapelle, une autre partie de la collection ayant intégré le Musée des Beaux-Arts.

En ce qui concerne l'herbier, bien maltraité pendant toute la période 1946-2009, il a été confié en 2010 aux Archives municipales qui l'ont traité et qui tentent de le sauver afin d'en présenter tout ou partie au public dans les années à venir. Enfin, les collections d'animaux sont partiellement nettoyées et présentées pour la première fois depuis soixante ans dans le cadre du Festival Cours Eau Jardins 2010.



Louis Chevignard



Charles Chevignard

Sources et bibliographie :

- Archives municipales de Beaune, sous-séries 3 D et 3 R ;
- CHEVIGNARD (Bernard), *Les Chevignard de Beaune en Bourgogne, 15^e-21^e siècles, éclats d'histoire familiale*, juin 2008, 561 pages. Cet ouvrage est disponible à la vente au local du CBEH.

Sonia Dollinger

² Archives municipales de Beaune, 3 D, préparations des séances du conseil municipal, 6 octobre 1949.

³ Archives municipales de Beaune, 3 D.

Journées du patrimoine 2010 (18 – 19 septembre) : Ville de Beaune

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2010, le Beffroi sera exceptionnellement ouvert. Vous pourrez découvrir l'histoire de ce monument et l'exposition sur la mesure du temps en Occident au rez-de-chaussée et le cabinet de curiosités au premier étage.

Accès **gratuit** les 18 et 19 septembre, uniquement en visite accompagnée, limité à 15 personnes par heure, aux horaires suivants : 14 h, 15 h, 16 h, 17 h.

Possibilité de s'inscrire sur place.

Sont également ouverts à la visite (accès gratuit) :

- le Musée du Vin de Bourgogne : collections permanentes et exposition de photographies sur les climats de la Côte viticole (samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h) ;
- la nouvelle salle des fêtes (Hôtel de Ville) : exposition de pièces récemment restaurées, présentée par les Archives municipales, sur la richesse architecturale et patrimoniale de la Ville (samedi et dimanche de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30) ;
- la Bibliothèque municipale Gaspard Monge : vente exceptionnelle au prix de 1 € de livres issus du désherbage¹ des collections (le samedi de 10 h à 16 h).

Pour tous renseignements : <http://beaune.fr>

Excursion du 19 Juin 2010 : « Aux conflins de l'Yonne et de l'Aube »

Le départ sous un ciel bas et une grisaille persistante, qui allait même évoluer vers une petite pluie fine, rendait d'abord la route vers l'Yonne assez peu engageante ! Cependant la déception devant les aléas climatiques de juin a bientôt cédé la place à la curiosité lorsque, après Cruzy-le-Châtel, nous apparut soudain la silhouette insolite du château de Maulnes émergeant au-dessus de la forêt comme une sorte de donjon solitaire dressé sur le rebord d'un plateau. L'édifice de plan pentagonal s'affirme par un dépouillement encore plus austère lorsqu'on arrive devant la façade nord de la surprenante bâtisse Renaissance.

Ici, rien de commun avec les châteaux de plaisance qui agrémentent le Val de Loire de la coquette harmonie de murs où de grandes fenêtres s'inscrivent dans le quadrillage régulier de travées moulurées sous d'élégantes lucarnes richement décorées. Le château de Maulnes (1566-1578), lui, dresse devant nous des murailles lisses dépourvues d'ornements et percées seulement de fenêtres qui se superposent avec des tailles différentes : elles sont plus spacieuses aux étages nobles. De hautes tourelles carrées, sommées d'un fronton, ponctuent les cinq angles en participant manifestement à la distribution intérieure : on cherche donc en vain les coquettes échauguettes qui, si elles n'avaient plus un rôle défensif, avaient pour justification, dans les châteaux de plaisance, de renvoyer au statut aristocratique du commanditaire.

Au lieu d'accueil des visiteurs, la façade ne présente même pas un symbole de noblesse du propriétaire au-dessus d'une porte imposante : deux modestes ouvertures se superposent au milieu inférieur de la façade. On y pénétrait jadis au bout d'une galerie à deux étages qui reliait l'édifice pentagonal à des communs hémisphériques fermés par une cour ronde. Le bâtiment principal apparaît compact et sobre avec, au centre de la toiture, une terrasse hérissée de cinq souches de cheminées monumentales. Que recherchaient donc les commanditaires d'une résidence aussi mystérieuse par son aspect extérieur ? Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre et son deuxième mari, Antoine de Crussol, duc d'Uzès, étaient d'éminents personnages du XVI^e siècle qui vivaient à la Cour et voyageaient beaucoup : ils avaient réalisé ici une étonnante résidence de chasse, unique par une architecture en quelque sorte

¹ Terme technique désignant l'élimination périodique de livres obsolètes ou détériorés permettant de renouveler des collections.

expérimentale et demeurée sans postérité en France, du moins parmi les constructions castrales, sinon parmi les édifices de plan centré remis à l'honneur par Michel Ange¹.

Ici, ne se proposait-on pas surtout de surprendre à travers un parcours labyrinthique les invités venant de pénétrer dans une entrée étroite dont le petit vestibule bas est dépourvu d'escalier monumental ? Peu à peu se livrent en enfilade des pièces de volumes variés agencées autour d'un escalier central à vis qui est un surprenant puits de lumière. Lorsqu'on se penche par-dessus sa rampe en pierre blanche vous apparaît, oh surprise ! un autre « puits » avec de l'eau d'un vert laiteux tout au fond ! Ainsi, l'eau a été l'élément déterminant dans le choix de l'implantation du château construit sur trois sources. Il est rare que celles-ci jaillissent sur le rebord d'un plateau : les capter et les enfermer sous un édifice a donc séduit les chasseurs mondains de la Renaissance pour qui la halte pour se désaltérer et abreuver les chevaux devenait volontiers un prétexte festif.

D'ailleurs, à l'origine d'un célèbre château de plaisance apparu à la Renaissance, celui de Fontainebleau, ne faut-il pas aussi évoquer une source : celle de la fontaine Bliaut ?... Toute la Renaissance révèle la séduction exercée par le nymphée antique : on intégrait alors aux jardins de châteaux des grottes artificielles agrémentées d'un décor pittoresque, ou même des salles de fraîcheur comme à la Bastie d'Urfé que nous avons visitée jadis ensemble ! Mais à Maulnes, l'élément aquatique est placé au centre même de l'édifice, sans rocaille, ni coquillages, ni termes, ni statues de nymphes ... Ici, la « fontaine » ne s'impose que par son murmure et le charme coloré du petit bassin rond qui tapisse le fond du puits lumineux : occupant le cœur de la construction, l'eau, reliée à la lumière zénithale, invitait sans cesse à vivre en symbiose avec elle, charmé par sa transparence et son frais gazouillis.

La séduction de ce logis Renaissance paraît plus envoûtante à mesure que l'on découvre ses cinq étages, tous organisés autour du même noyau central de la cage d'escalier qui prenait jour autrefois par une lanterne à coupole². Celle-ci couronnait l'ensemble tout en dégagant une terrasse autour d'elle. On peut encore accéder à la plateforme qu'encadrent les monumentales souches de cheminée comme des pilastres décoratifs. Ce dispositif ne rappelle-t-il pas, en plus modeste, les terrasses du château de Chambord d'où les dames aimaient suivre du regard la chasse animée par les hommes dans la forêt giboyeuse qui cerne encore la résidence royale ? Cette dernière est aussi organisée autour d'un escalier central, mais plus spectaculaire encore qu'au Château de Maulnes où le ciel s'était allégé comme pour nous permettre de mieux jouir des vastes horizons du paysage de l'Yonne jadis entièrement boisé.

Mais descendons jusqu'aux niveaux inférieurs pour découvrir les deux étages, enterrés du côté nord et ouverts sur les jardins au sud. Nous voici tout au bord du petit bassin rond aperçu depuis le haut : il s'y écoule une première source dont l'eau se déverse ensuite dans un bassin intérieur rectangulaire. Celui-ci est aussi alimenté par deux autres sources et tout cet ensemble aquatique développé sous l'édifice se prolonge à l'extérieur au-delà d'un porche dont la grande baie carrée est ornée de pierres à bossage. Le charme rustique de cet unique décor remarquable du château est bien celui qu'on recherchait pour introduire les nymphées de la Renaissance. La séduction de cette façade sud précédée d'un bassin suggère l'idée qu'il s'agit là de l'entrée monumentale à laquelle on s'attendait en vain sur la façade nord.

De chaque côté du porche aquatique apparaît une niche arrondie tapissée de pierre lisse et s'ouvre une porte sommée d'un oculus : n'invitait-on pas ici au cheminement intérieur les cavaliers arrivés par les jardins, après avoir abandonné leurs montures aux palefreniers ? C'était là le véritable lieu d'accueil et le cadre de spectacles donnés près de l'eau dans un contexte rustique cher aux aristocrates venus là pour se distraire dans la nature. Aussi l'architecte n'avait-il pas surtout le souci de les conduire de surprise en surprise dans une résidence réservée au plaisir et non destinée à la réception mondaine ? Ils y jouissaient de pièces privées confortables et pouvaient même prendre des bains dans un appartement prévu à cet usage... Une ou deux grandes salles rectangulaires de la hauteur des deux étages nobles leur permettaient aussi de se distraire à l'intérieur tous ensemble.

À peine avons-nous deviné l'intimité attachante de la demeure secrète qu'il a fallu s'en arracher pour gagner au plus vite le département voisin de l'Aube, où nous étions attendus à l'« Auberge sans Nom » de Chaource. Par cette curieuse enseigne, le restaurateur a voulu rappeler qu'on ne peut pas toujours associer un nom aux œuvres les plus remarquables !... Il en va ainsi, en tout cas, du château de Maulnes, bâti par un grand architecte de la Renaissance italienne en France, par exemple Serlio ou Philibert de l'Orme, car seul un maître d'œuvre du roi pouvait avoir réalisé une prouesse technique de cette envergure : la conception intérieure de l'édifice, avec la superposition de plans variés des salles, tantôt polygonales, tantôt rectangulaires, sans que les murs porteurs se répètent d'un étage à l'autre, risquait évidemment de compromettre la stabilité du bâtiment. Or il reste aujourd'hui

¹ BARNOU (Paul), « Le château de Maulnes : réflexions sur l'architecture », *Cahiers de Maulnes*, n° 5, 2005, p. 5-61 (consultable à la Bibliothèque municipale de Dijon, L.P.II-3375).

² Androuet du Cerceau en avait relevé des plans. Voir BARNOU (Paul), art. cit. note 1.

toujours un témoin immuable des plaisirs de la noblesse du XVI^e siècle et exerce encore sa fascination sur le visiteur à mesure qu'il le découvre³.

En gagnant l'Aube, nous avons traversé le village d'Arthonnay qui possède une étonnante éolienne du XIX^e siècle, destinée à remonter l'eau au centre de la bourgade : une innovation technique de ce type n'est cependant pas exceptionnelle dans l'Yonne à la grande époque de l'industrie du fer en France. Au restaurant situé derrière le chevet de l'église de Chaource que nous allions visiter après le déjeuner, le service s'est enchaîné avec une diligence exemplaire, ce qui nous a permis d'être au rendez-vous de 14 heures 30 avec le guide prévu. Notons que le repas était, en effet, « remarquable », aussi bien par la qualité des mets que par leur présentation... Notre guide, après quelques explications sur les vieilles maisons à pans de bois de la bourgade, nous a introduits dans un sanctuaire qui est un véritable musée, tant son patrimoine est riche par la statuaire et les retables. Plus que le chœur à chevet plat du XIII^e siècle, nous retiennent la nef et les chapelles du collatéral nord, à l'extraordinaire mobilier du XVI^e de cette église Saint-Jean-Baptiste, connue surtout pour le sépulcre avec la mise au tombeau de l'École champenoise.

Nous nous attardons d'abord devant de savoureuses statues évocatrices de la vie régionale de l'époque par leurs costumes et leurs expressions : sainte Marguerite, patronne des sages femmes, ou sainte Barbe qui protège de la foudre et de la mort subite, nous apparaissent surtout comme des bourgeoises champenoises exemplaires ! Après un décoratif retable de l'Annonciation du XV^e siècle, nous admirons dans la chapelle du Paradis l'étonnante crèche à personnages mobiles en bois peint, protégés des vols par une cage en verre. Cette chapelle contient aussi un superbe retable de la Passion dont les 64 personnages sculptés et les animaux évoquent avec virtuosité des scènes de foule aux savants effets de profondeur et de mouvement. La chapelle est ménagée dans le bras nord du transept, largement éclairé par une baie dont le remplage évoque une fleur de lys. Mais pénétrons maintenant dans le caveau du sépulcre qui s'ouvre par une porte basse à gauche du chœur.

En descendant les quelques marches de cette crypte du XVI^e siècle, on est d'abord impressionné par la présence monumentale de gardes debout près de l'entrée, car ces statues, plus grandes que nature, sont évoquées avec réalisme dans une mise en scène saisissante ! Mais notre regard est aussitôt capté par l'évocation presque vivante du groupe sculpté du maître de Chaource qui a su nous toucher par la douleur frappante des sept personnages entourant le corps livide du Christ : la mise au tombeau magistrale, baignée d'un clair-obscur tragique au fond de ce caveau est une véritable orchestration de l'affliction humaine devant la mort. L'artiste troyen, que l'on croit pouvoir identifier aujourd'hui avec Jacques Bachot, a su moduler la tristesse digne des personnages bibliques rapprochés dans un même désarroi devant le tombeau ouvert : Joseph d'Arimathie et Nicodème tiennent le suaire tandis que la Vierge mère, la tête inclinée et le visage décomposé, se penche une ultime fois sur son fils mort. Derrière elle se tient saint Jean, prêt à la soutenir en cas de défaillance. Légèrement en retrait, Marie Salomé aux traits fins empreints d'une profonde tristesse, reste figée près de Marie Madeleine qui s'affaire fébrilement au centre de la composition, un pot de parfum ouvert dans les mains tandis que Marie Cléophas, les épaules affaissées, tient la couronne d'épines.

Par la diversité des attitudes, l'émotion retenue de ces personnages, le thème de l'ensevelissement du Christ a une résonance profondément humaine qui fait de ce groupe de Chaource une des œuvres sacrées les plus accomplies du XVI^e siècle. Avant de quitter la chapelle funéraire, saluons les statues des donateurs, d'une taille plus modeste, surtout Jacqueline de Laignes qui avait commandé cette scène funèbre à la mort de son époux, Nicolas de Monstier, en 1515. Le sanctuaire de Chaource recèle encore d'autres œuvres intéressantes, mais à 16 heures, notre groupe a cédé la place à la cérémonie nuptiale prévue, ce qui n'a pas empêché ceux qui voulaient découvrir individuellement les chapelles du collatéral sud de se glisser discrètement sur ce côté de l'église.

Chacun disposait, en effet, d'une demi-heure pour vaquer à ses désirs : qui pour s'offrir un rafraîchissement comme nous y invitait le retour du soleil, qui pour acheter un fromage de Chaource ou une bouteille de Cacibel, cet apéritif pétillant à base de cidre local, de cassis et de miel, qui enfin pour mieux découvrir la petite ville et rapporter quelques photos de ses pittoresques maisons des XV^e et XVI^e siècles et de ses halles métalliques du XIX^e. Une ambiance festive régnant dans le bourg, il n'était pas facile de s'en arracher pour prendre le chemin du retour. Mais nos excursions ne sont-elles pas aussi une incitation à retourner dans une région pour en approfondir la connaissance du patrimoine, par exemple en suivant le circuit original des églises à pans de bois de l'Aube ?

Irène Raclin

³ Les fouilles et recherches archéologiques ont été surtout conduites par le Centre d'études médiévales d'Auxerre.

Du mlnot au blchot, de l'émlne à la chopline ... quelques mesures de volume en usage dans le pays beaunols

L'occupation romaine avait introduit en Gaule un système unifié de poids et mesures, et Charlemagne en avait repris le principe. Mais dès le VII^e siècle, et surtout du X^e au XIII^e siècle, le morcellement féodal altère rapidement cette unité : la plupart des coutumes reconnaissent aux seigneurs hauts-justiciers le droit de garder les étalons et de vérifier les poids et mesures employés dans les justices de leurs ressorts. Le seigneur peut ainsi librement décider de la valeur des mesures en usage sur ses terres, et les poids et mesures connaissent une extrême diversification jusqu'au XIII^e siècle, gênant considérablement les échanges commerciaux.

Au XIII^e siècle, la Chambre des Comptes de Paris décide donc de procéder à des enquêtes pour établir des correspondances entre les mesures coutumières et les mesures de Paris. On repère ici ou là des mesures dites « Saint Louis¹ ». Des manuels répertoriant les mesures de toutes les grandes places de commerce apparaissent à la même période, à l'initiative même des marchands, pour faciliter les conversions lors des arrangements. La règle est d'utiliser la mesure du lieu de transaction.

À Paris même, le privilège du mesurage est affermé depuis 1220 à la Hanse des marchands de l'eau qui nomme les mesureurs.

En Bourgogne, dès le XIII^e siècle, les Ducs interdisent aux seigneurs toute variation qui n'aurait pas leur assentiment. Cependant, à Auxerre – grand centre de commerce fluvial entre le nord et le sud - le roi doit créer en 1384 des « *Maitres du patron de la jauge* » s'appliquant à tous les vins transportés sur l'Yonne, pour mettre fin aux fraudes sur les futailles².

La Coutume du Duché de Bourgogne, rédigée par ordre de Philippe le Bon, est promulguée par l'ordonnance du 26 août 1459. Elle est bientôt rendue caduque par la fin de l'indépendance bourguignonne : la coutume est révisée et réformée en 1570 sous Charles IX. Promulguée en 1575, elle laisse cependant perdurer les usages locaux.

Ainsi, durant tout le Moyen Âge et l'Ancien Régime, il existe sur une même période les mesures royales, les plus stables et les mieux affirmées, les mesures seigneuriales tolérées par le pouvoir royal, mais éminemment variables d'un lieu à l'autre, et surtout les mesures locales ou coutumières qui pullulent malgré les restrictions seigneuriales et communales.

La Bourgogne du nord utilise la mesure champenoise jusque dans la plaine dijonnaise, comme à Selongey ou Fontaine-Française, alors qu'entre Dijon et Chalon, c'est la coutume de Bourgogne qui prévaut. Mais chaque bourgade a sa mesure coutumière, et celle de Beaune n'est pas celle de Dijon ou celle de Seurre qui n'est pas celle de Verdun³.

La diversité géographique n'est pas le seul obstacle à surmonter pour avoir une juste appréciation des mesures locales : le commerce de gros utilise comme unité de compte le setier, qui est un multiple variable du boisseau. Or le boisseau de Paris a varié au fil du temps : en 1384 il contient 9,97 litres, soit 7,48 kg de froment. En 1648, il passe à 12,82 l et en 1670 à 12,79 l, soit 9,59 kg de froment⁴.

Enfin intervient le facteur humain : généralement, en effet, les marchands sont habiles à acheter dans une jauge et à vendre dans une autre. Quant aux grains, la manière de remplir « à pelle croisée » qui tasse le grain ou « à pelle posée » qui favorise les vides, la pratique du « comble » ou de la mesure rase, peuvent faire varier de 10 à 20 % le contenu réel de la mesure.

¹ RICHARD (Jean), *La Grènerie de Bourgogne et les mesures à grain dans le Duché de Bourgogne*, Dijon, imp. Bernigaud et Privat, 1946, p. 117-145. L'auteur note en Bourgogne, au XIII^e siècle, l'usage de la mesure Saint Louis à Autun, Montcenis, Antigny-le-Château, mais aussi dans le Beaunois : Bouze, Mandelot, Sainte-Marie-la-Blanche, Argilly et à Saint Jean-de-Bœuf en 1232. Cependant son contenu varie de 8 à 20 boisseaux, chaque grange ou abbaye peut avoir sa propre mesure.

² HOCQUET (Jean-Claude), *La Métrologie historique*, Paris, PUF, 1995, (« Que Sais-Je ? », n° 2972), p. 30.

³ BAILLY (F.), « Notice sur les anciennes mesures de Bourgogne », *Mémoires [de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune]*, t. XXVI, 1901, p. 173-223 ; t. XXVII, 1902, p. 155-210 ; t. XXVIII, 1903, p. 177-265, t. XXIX, 1904, p. 223-306. Bailly cite la plupart des érudits locaux : Bigarne, Rossignol, Courtépée, Gandelot, Aubertin, Victor Dumay, Louis Cyrot, notamment.

⁴ HOCQUET (Jean-Claude), *op. cit.* note 2, p. 25.

C'est assez dire la difficulté de la métrologie d'Ancien régime. Il faut attendre l'effervescence rationaliste du siècle des Lumières pour que le désir d'unité triomphe des particularismes coutumiers.

Dans les années qui précèdent la Révolution, en effet, l'un de ces scientifiques, officier au corps royal du génie né à Auxonne, Prieur Du Vernois, (plus tard Prieur de la Côte-d'Or), préconise l'utilisation d'un étalon unique défini à partir de la course d'un pendule durant une seconde. Mais c'est finalement la mesure de l'arc de méridien terrestre, effectuée par Delambre et Méchain, qui triomphe : le « mètre » égal à la 1/10 000 000^e partie du quart du méridien terrestre, équivaut à 3 pieds, 11 lignes 296/1000⁵. Tout le système des poids et mesures, calculé sur une base décimale, est établi à partir de cet étalon. La Commission révolutionnaire des Poids et Mesures adopte ce nouveau système métrique le 2 novembre 1801 (11 brumaire an X).

Cependant, des pratiques multiséculaires ne s'oublient pas par décret, et il faudra de la part du pouvoir central une insistance constante durant tout le XIX^e siècle pour que le nouveau système métrique s'applique à toutes les mesures. Et encore, le commerce du vin conserve-t-il conserve ses particularités jusqu'à nos jours, bien que la loi du 13 juin 1866 sur les usages commerciaux ait instauré une jauge officielle pour les bouteilles et les fûts⁶.

Le tableau ci-après indique des mesures relevées chez les auteurs, mais pour une mesure donnée, à une période donnée, leurs indications ne sont pas toujours exactement concordantes. Ces variations peuvent avoir une origine coutumière locale non précisée. Les valeurs extrêmes sont alors indiquées.

Ce tableau n'est ni exhaustif ni infaillible. Il a pour simple vocation de rassembler et d'organiser des sources éparses et demande à être constamment complété et corrigé.

Sources utilisées dans le tableau ci-dessous :

- 1 - BAILLY (F.), « Notice sur les anciennes mesures de Bourgogne », *Mémoires [de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune]*, t. XXVI, 1901, p. 173-223 ; t. XXVII, 1902, p. 155-210 ; t. XXVIII, 1903, p. 177-265, t. XXIX, 1904, p. 223-306. Bailly cite la plupart des érudits locaux : Bigarne, Rossignol, Courtépée, Gandelot, Aubertin, Victor Dumay, Louis Cyrot, notamment ;
- 2 - CANAT (Marcel), *Conditions de la vie privée en Bourgogne au Moyen-âge, 1385*, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1860, in-16, 14 p. ;
- 3 - CHARBONNIER (Pierre) (dir.), *Les anciennes mesures locales du Centre-Est d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, (« Histoires Croisées »), 402 p. ;
- 4 - CHEVAILLIER (Georges), « Poids et mesures utilisés en pharmacie avant la Révolution », *Bulletin trimestriel [du Centre beaunois d'études historiques]*, n° 43, mai 1992, p. 5-6 ;
- 5 - COURTÉPÉE (Abbé), *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*, 2^e édition augmentée de divers mémoires et pièces, Dijon, V. Lagier, 1847-1848, 4^e volume, p. 760-768 ;
- 6 - DION (Roger), *Histoire du vin et de la vigne des origines au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991, XII-768 p. ;
- 7 - FYOT (M^c Louis), *Codification des usages locaux du département de la Côte-d'Or, effectuée en application de la loi du 3 janvier 1924 par la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or*, Dijon, L. Lépagnez, 1934, 183 p. ;
- 8 - GAFFIOT (Félix), *Dictionnaire Latin-français*, nouvelle édition, Paris, Hachette, 2000 ;
- 9 - GANDELLOT (Abbé), *Histoire de la Ville de Beaune et de ses Antiquités*, Dijon, chez Louis-Nicolas Frantin imprimeur du Roi, 1742, p. 279-280 ;
- 10 - HOCQUET (Jean-Claude), *La Métrologie historique*, Paris, PUF, 1995, (« Que Sais-Je ? », n° 2972), 127 p. ;
- 11 - LUCOTTE, NOIROT, *Nouveau système des poids et mesures*, Dijon, 1813. L'ouvrage donne, outre un tableau d'équivalences très complet, les poids et mesures tolérés dans le commerce de détail par le décret du 12 février 1812 ;
- 12 - MOINGEON (Yvonne), Notes du fonds 36Z, Archives Municipales de Beaune ;
- 13 - MOLIN (Amable), « L'unité de mesure », *Mémoires [de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune]*, t. XXVII, 1902, p. 149-153 ;
- 14 - PERRENET (Pierre), *Les Usages locaux de la Côte-d'Or suivis de la nomenclature des communes et hameaux du département, avec l'indication de l'ancienne coutume*, Dijon, E. Nourry libraire-éditeur, 1901, 140 p. ;
- 15 - RAUZIER (Jean), *Finances et gestion d'une principauté au XIV^e siècle, le Duché de Bourgogne de Philippe le Hardi, 1364-1384*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France, 1996, IX-766 p., p. 713-714 ;
- 16 - RENOARD (Y.), « La consommation des grands vins du Bourbonnais et de Bourgogne à la cour pontificale d'Avignon », *Annales de Bourgogne*, t. XXIV, 1952, p. 221-244 ;

⁵ ANTOINE (Joseph), *Adresse aux propriétaires aux notaires et aux agriculteurs pour leur faciliter l'usage de la nouvelle mesure agraire*, Dijon, Coquet, Nivôse an XII (1804), 12 p.

⁶ DION (Roger), *Histoire du vin et de la vigne des origines au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991, XII-768 p.

- 17 - RICHARD (Jean), *La Grènerie de Bourgogne et les mesures à grain dans le Duché de Bourgogne*, Dijon, imp. Bernigaud et Privat, 1946, p. 117-145 ou article publié sous le même titre dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 10, 1944-1945, Dijon, imp. Bernigaud et Privat, 1946, 10 p. ;
- 18 - ROSSIGNOL (Claude), *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Beaune, Imp. Batault, 1854, 504 p. (mesures du XIII^e siècle) ;
- 19 - SAINT JACOB (Pierre de), *Les Paysans de la Bourgogne du nord au dernier siècle de l'Ancien Régime*, réédition Dijon, Éditions universitaires de Dijon, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, Caen, diffusion CRHQ, Université de Caen, 1995, (« Bibliothèque d'histoire rurale », 1), 643 p. ;
- 20 - TAISAND (Pierre), *Coutume Générale des Pays et Duché de Bourgogne, avec le commentaire de Monsieur Taisand*, Dijon, Jean Ressayre imprimeur et libraire, 1698, in-f^o, 872 p, p. 868-872 ;
- 21 - Commission révolutionnaire An X, tableau de correspondance – Archives Municipales de Beaune ;
- 22 - *Instituts au Droit coutumier du Duché de Bourgogne, avec le texte de la Coutume, les Cahiers contenant l'interprétation des articles les plus obscurs ...*, 2^e partie : « Forme de faire assiete de terre au Duché de Bourgogne », p. 131-139, Dijon, chez Jean Ressayre Imprimeur et Libraire, 1697, in-16, 289 + 184 p. ;
- 23 - *Tableau indiquant les rapports entre les anciennes et les nouvelles mesures*, Dijon, chez Bernard-Defay, imprimeur, rue Portelle, an X ;
- 24 - *Texte de la Coutume du Duché de Bourgogne avec les Nottes de Dumolin, augmentées de quelques autres Nottes, et du règlement des décrets fait en 1614 ...*, Dijon, chez A. Michard, imprimeur et marchand, 1677, 489 p. ;
- 25 - Sites internet (adresses à jour au 27 août 2010) : http://jeanmarie.robert.free.fr/mesures_anciennes.htm ; <http://smdsi.quartier-rural.org/histoire/precurs.htm> ; <http://archaero.com/archeo101.htm> ; <http://pagesperso-orange.fr/longueur.masse.temps/> ; <http://morel.and.co.free.fr/mesures.html> ; <http://www.industrie.gouv.fr>

Sources complémentaires :

- ANTOINE (Joseph), *Adresse aux propriétaires aux notaires et aux agriculteurs pour leur faciliter l'usage de la nouvelle mesure agraire*, Dijon, Coquet, Nivôse an XII (1804), 12 p. ;
- BIGOURDAN (Guillaume), *Le système métrique des poids et des mesures*, Paris, Gauthier-Villars, 1901, p. 1-12 ;
- *Cahiers de Métrologie*, publication périodique du Comité français pour la métrologie historique ;
- COMMEAUX (Charles), *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois, 1364-1477*, Paris, Hachette, 1979, (« La vie quotidienne ») ;
- *Le coutumier bourguignon glosé : fin du XIV^e siècle*, éd. Michel Petitjean et Marie-Louise Marchand, dir. Josette Metman, Paris, Éditions du CNRS, 1982, LII-352 p. ;
- DELÉAGE (André), *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XI^e siècle*, Mâcon, Protat, 1941 ;
- DENIS-PAPIN (Maurice), VALLOT (Jacques), *Métrologie générale*, Paris, Dunod, 1960, (« Aide-mémoire Dunod »), t. II, chapitre IX-B ;
- DUBOIS (Henri), *Les foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen-âge, vers 1280 - vers 1430*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, XLII-632 p. ;
- GUILHIERMOZ (Paul), « De l'équivalence des anciennes mesures », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 74, 1913, p. 267-328 ;
- HOCQUET (Jean-Claude), « Bilan et développement de vingt ans d'activités du Comité International pour la Métrologie Historique », *Cahiers de métrologie*, t. 11-12, 1993-1994, n^o spécial *Une activité universelle. Peser et mesurer à travers les âges*, p. 11-26 ;
- HOCQUET (Jean-Claude), « La métrologie, voie nouvelle de la recherche historique », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1990, p. 59-76 ;
- HOCQUET (Jean-Claude), *Anciens systèmes de poids et mesures en Occident*, Aldershot (R.-U.), Variorum, 1992, (« Collected Studies Series », 388), XII-308 p. ;
- *Introduction à la métrologie historique*, dir. Bernard Garnier, Jean-Claude Hocquet, Denis Woronoff, Paris, Économica, 1989, (« Collection Histoire ») ;
- KULA (W.), *Les mesures et les hommes*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1962, 302 p. ;
- LEBLANC (Bernard) – « Métrologie en pays beaunois », *Bulletin trimestriel [du Centre beaunois d'études historiques]*, n^o 100, septembre 2007, p. 9-10 ;
- PORTET (Pierre), « Remarques sur la métrologie carolingienne », *Le Moyen Age*, n^o 1, 5^e série, 1991, p. 5-24 ;
- TOUZERY (Mireille), *Atlas de la Généralité de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995 (carte n^o 29, p. 76 et tableaux p. 149-160) ;
- VAUBAN (Sébastien Le Prestre, marquis de), *Écrits divers sur l'Économie*, textes réunis par Jean-François Pernot, Saint-Léger-Vauban, Les Amis de la Maison Vauban, 1996, XLII-248 p.

Dénomination des mesures anciennes	Equivalences	Valeur en système métrique	Références des sources
VOLUMES SOLIDES			
MESURES DE CHARLEMAGNE			
Pied cube de Charlemagne = cube du pied de roi		34,27 à 34,32 dm ³	1, 6
Pied cube burgonde ou as	12 pouces cubes	25,89 dm ³	11
Pouce cube burgonde		2,16 dm ³	1
PÉRIODE MODERNE			
Toise cube de roi de 6 pieds d'arête	216 pieds cubes de roi	7,40 m ³	6, 13
Pied cube	1728 pouces cubes de roi	34,27 dm ³ ou dl	11, 12, 13
Pouce cube		19,83 cm ³	1, 6, 11, 12
Ligne cube		11,48 mm ³	11, 12, 13
PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE			
Toise cube usuelle ou métrique de 1812		8 m ³	11
Pied cube métrique de 1812		37,04 dm ³	11
Pouce cube métrique de 1812		21,43 cm ³	11
Ligne cube métrique de 1812		12,04 mm ³	11
VOLUMES DE GRAINS ET FRUITS			
1 hl de froment = 75 kg			
1 hl d'avoine = 45 kg en moyenne.			
20 litres de blé de bonne qualité = 15 kg			
Dans la Bourgogne ducale on utilise le système duodécimal – 1 muid = 12 setiers = 24 émines = 48 bichots = 96 quartaux = 288 boisseaux			
Dans le Chalonnais, la Bresse et l'Autunois : système sédécimal plus complexe (voir Jean-Claude Hocquet)			
PÉRIODE GALLO-ROMAINE			
Culleus	20 quadrantal	525,31 l	8
Quadrantal ou amphore capitoline	3 modii = 1 pied cube	26,26 l	8
Modius	2 semodii	8,76 l	8, 17
Semodius	8 sextarii	4,38 l	8
Congius	6 sextarii	3,28 l	8
Sextarius	2 heminae	54,72 cl	8
Hemina	2 quartarii	27,36 cl	8
Quartarius		13,68 cl	8
Boisseau romain = boisseau gaulois	20 livres romaines de 12 onces = 6,48 kg	8,63 l	1, 8, 20
MESURES DE CHARLEMAGNE			
Muid (modius) de Charlemagne	12 setiers = 24 mines = 48 minots = 144 boisseaux = 2304 litrons de Charlemagne	15,6 hl	1
Setier de Charlemagne ou grand bichet	2 mines	130 l	1
Mine de Charlemagne ou demi-setier ou petit bichet	2 minots	65,04 l	1
Minot de Charlemagne	3 boisseaux	32,52 l	1
Boisseau de Charlemagne	16 litrons	10,84 l	1
Litron de Charlemagne		0,67 l	1
MOYEN ÂGE – XIII^e SIÈCLE			
Émine de Nuits	20 boisseaux		18
Bichot de Vergy	3 quartaux		18
Quartal de Vergy	6 boisseaux		18
Quartal de Beaune	¼ du quartal de Vergy = 1 bichet		18
Quarteranche de Beaune	13 ½ pintes de la grande mesure de Dijon		18

Mesure Saint Louis d'Autun	8 boisseaux		17
Boisseau Saint Louis du Beaunois (usité à Bouze, Mandelot, Sainte-Marie, Argilly, Saint-Jean-de-Bœuf)	18 livres poids	12 l	17
Boisseau Saint Louis de Dijon XV ^e siècle		env. 14 l	17
MOYEN ÂGE TARDIF – XIV^e-XV^e SIÈCLES			
Grand muid de blé de Paris	6 émines = 12 setiers = 24 mines = 48 minots = 144 boisseaux = 864 litrons	18,26 à 18,73 hl	1, 6
Muid d'avoine de Paris		37,46 hl	1
Émine de blé de Paris	2 setiers	312,16 l	1
Setier de blé de Paris	2 mines = 12 boisseaux	156 l	1, 20
Mine de blé de Paris	2 minots	78,04 l	1
Minot de blé de Paris	3 boisseaux	39 l	1
Boisseau de Paris XIV ^e s.	15 à 16 livres poids	9,97 l	10
Litron de blé de Paris		2,16 l	1
Picotin d'avoine de Bourgogne		3,25 l	1
Muid de blé de Dijon	6 émines = 12 setiers = 96 mesures = 144 boisseaux	25,64 hl 18,72 hl selon Bailly	17 1
Émine de Dijon 1385	16 quarteranches = 720 livres poids	480 l	2
Émine de blé de Dijon XV ^e siècle	2 setiers ou bichets ou bichots	427,36 l 312 l selon Bailly	17 1
Setier ou bichet de blé de Dijon XV ^e s.	2 quartauts = 8 mesures	213,68 l 156 l selon Bailly	17 1
Quartaut de blé de Dijon	4 quarteranches	106,84 l	17, 20
Quarteranche ou mesure de blé de Dijon	13 pintes ½ de la grande mesure de Dijon	26,71 l 13 l selon Bailly	17 1
Émine de blé de Nuits et Vergy	2 bichots = 4 quartauts = 12 boisseaux = 24 mesures	5,78 hl	1
Bichot de blé de Nuits	2 quartauts	289 l	1
Quartaut de blé de Nuits	3 boisseaux (6 selon Taisand)	144,5 l	1
Boisseau de blé de Nuits	2 mesures	48,16 l	1
Mesure de blé de Nuits		21,5 à 24,08 l	1, 17
Muid de blé de Beaune	6 émines	54,14 à 61,48 hl	17
Émine de blé de Beaune, Pommard, Volnay et Saint-Romain	2 bichets ou setiers = 4 quartauts = 12 boisseaux = 24 mesures ou quarteranches	9,02 à 10,24 hl	17
Bichet, bichot ou setier de blé de Beaune, Pommard, Volnay et Saint-Romain	2 quartauts = 6 boisseaux	4,51 à 5,12 hl	17
Quartaut de blé de Beaune, Pommard, Volnay et Saint-Romain	3 boisseaux	2,25 à 2,57 hl	17
Boisseau de blé de Beaune, Pommard, Volnay et Saint-Romain	2 mesures ou quarteranches	75 à 86 l	17
Mesure ou quarteranche de blé de Beaune, Pommard, Volnay et St-Romain		37,6 à 42,7 l	17
Émine de blé d'Argilly	2 bichots	536 l	17, 20
Bichot de blé d'Argilly	2 quartaux	268 l	17, 20
Quartaut de blé d'Argilly	5 boisseaux	134 l	17, 20
Boisseau d'Argilly 1494		26,8 l	17
Bichot de Verdun	4 quartes	265 à 356 l	17
Quarte de Verdun	2 boisseaux	66,4 à 89 l	17
Mesure de Verdun		16,6 à 22,25 l	17
Mesure de Seurre et Navilly		26,7 à 28,7 l	17
Mesure de Chalon-sur-Saône		17 à 23 l	17
Mesure de Châteauneuf-en-Auxois		23 à 25 l	17
Mesure de Pouilly-en-Auxois		19,4 à 36,3 l	17
Mesure d'Arnay-le-Duc 1423		13,35 l	17
PÉRIODE MODERNE – XVI^e-XVII^e SIÈCLES			
Boisseau de blé de Paris 1540	6 litrons	13 l	1, 10

Minot de blé de Paris	3 boisseaux = 29,5 kg	39 l	10
Setier de blé de Paris	2 boisseaux	25 à 30 l	1
Boisseau d'avoine	2 boisseaux de blé	26,02 l	1
Boisseau de blé de Paris	16 litrons = 18 1/3 livres-poids pour 12 l	12 à 18 l	1, 3, 10
Litron de blé de Paris XVII ^e siècle	1/16 du boisseau = 36 pouces cubes pour les gros grains (fèves, châtaignes...)	0,85 l	1, 6
Muid de blé de Dijon	6 émines = 12 setiers = 24 mines = 48 bichets ou minots = 96 boisseaux ou mesures ou quarteranches = 1656 pintes	29,17 hl	1
Émine de blé de Dijon	2 setiers = 2 chevaux chargés	486 l	1, 22
Setier de blé de Dijon	4 bichets ou minots = 8 boisseaux ou mesures ou quarteranches	224 à 243 l	1, 17
Bichet ou minot de blé de Dijon	2 boisseaux ou mesures ou quarteranches = 34 1/2 pintes	60,75 l	1
Boisseau ou mesure ou quarteranche de blé de Dijon	17 1/4 pintes = 45 livres poids	28 à 30 l	1, 17
Pinte de blé de Dijon		1,76 l	1
Mesure de blé de Nuits		20 l	17
Mesure de blé de Beaune	30,5 à 47,5 livres poids	37,5 l selon Richard 18 à 23 l selon Bailly	17 1
Chopine de blé de Beaune		0,85 l	1
Mesure de blé d'Argilly 1627		30 l	17
Anée de Lyon	320 livres poids	206,4 l	9
Anée de Bourgogne et Mâconnais	21 coupes	283,42 l	12
Coupe de Bourgogne et Mâconnais		13,49 l	12
PÉRIODE MODERNE – XVIII^e SIÈCLE			
Émine de blé	16 mesures ou quarteraudes	486,22 l	5
Émine d'avoine	16 mesures ou quarteraudes	522,45 l	5
Mesure officielle de blé	29,75 livres poids	20,45 l	1
Boisseau de blé de Paris	20 livres poids	13,01 à 13,75 l	10, 11
Mesure de blé de Dijon		30,39 à 30,64 l	5, 9, 11, 17
Mesure d'avoine de Dijon		32,65 l	17
Mesure d'avoine de Beaune et Dijon	20 pintes	32,65 l	1, 5
Mesure de blé de Beaune		20,90 l selon Lucotte et Noiro, 19,67 l selon Gandelot, selon Richard varie de 58 l en 1711 à 41 l en 1764	9, 11, 17
Chopine de Beaune	1 litron de Paris = 1/2 pinte de Dijon	0,8 l	1
Mesure de blé de Nuits	32 à 35 livres poids	20,64 l à 24 l	1, 9, 11, 17
Émine d'Auxonne	25 mesures de 32 livres (poids de marc) = 550 l	550 l	3
Mesure de blé d'Auxonne		17,41 l	9
Émine de Saint-Jean-de-Losne	17 mesures de 40 livres (poids de marc) = 467 l	467 l	3
Bichet de Seurre	8 boisseaux	227,6 l	3, 12
Mesure de blé de Seurre	40 à 44 livres poids	26 à 30 l	1, 9, 11, 17
Bichet de Verdun-sur-le-Doubs		214,1 l	12
Mesure de Verdun-sur-le-Doubs	39 1/2 livres poids	25,48 à 25,69 l	1, 5, 9, 12
Bichet de Chalon-sur-Saône		178,9 l	12
Mesure de blé de Chalon-sur-Saône 1714	33 livres poids	21 à 23 l	9, 17, 18
Mesure de blé de Chagny		29 l	9
Mesure de blé d'Argilly	30 livres poids	19 à 20 l	1
Mesure de froment de Bligny-sur-Ouche		19,8 l	9, 17
Mesure de blé de Nolay		21,28 à 23,93 l	9, 11

Mesure de Châteauneuf-en-Auxois 1788		27 à 29 l	17
Mesure de blé de Pouilly-en-Auxois		19,5 à 20,44 l	11, 17
Mesure ou boisseau de blé d'Arnay-le-Duc		18,8 l	9, 17
Boisseau de blé de Semur-en-Auxois		18,02 l	11
PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET PREMIER EMPIRE			
Boisseau an X		10 l	21, 23
Boisseau métrique de 1812		12,50 l	11
Litre métrique de 1812		1 l	11
XIX^e SIÈCLE			
Mesure de 1840	1 double décalitre	20 l	11
Panier (fruits, légumes) XIX ^e siècle Bourgogne		60 l	1
Banneton ou benaton de Dijon (raisin)		45,23 l	1
Livre-poids		480 g	1
PÉRIODE CONTEMPORAINE			
Unité de mesure du foin, à Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Nolay, Pouilly, Beaune, Nuits-Saint-Georges, Seurre et Saint-Jean-de-Losne loi de 1924		mille de 500 kg	7
Unité de mesure du foin à Beaune, Dijon et Gevrey-Chambertin loi de 1924		mille de 500 kg + 4 bottes	7
Unité de mesure du foin à Liernais, Semur et Saulieu loi de 1924		la botte de 5 kg, 105 bottes pour le mille	7
Unité de mesure du grain à Arnay, Bligny-sur-Ouche, Nolay, Pouilly, Beaune, Nuits, loi de 1924		100 kg	7
Unité de mesure du grain à Dijon, Gevrey-Chambertin, loi de 1924		le quintal + 1 kg de tare, soit 101 kg	7
Unité de mesure du grain à Liernais, Saulieu, Semur, loi de 1924		le quintal + 1,5 kg de tare, soit 101,5 kg	7
Unité de mesure du grain à Seurre et Saint-Jean-de-Losne loi de 1924		500 kg	
VOLUMES DE SEL livré en pain ou salignon à Beaune aux XIV ^e -XVI ^e siècles Sa masse varie de 4 à 10 % entre l'hiver et l'été.			
MOYEN ÂGE			
Setier de Dijon et Beaune	4 minots	220 à 240 l	1, 3
Minot de Dijon et Beaune	4 boisseaux = 34 à 35 pintes (été ou hiver)	52 l en été, 56 l en hiver	1, 3, 12
Benate	12 salignons	19,38 l à 21 l	1, 3
Boisseau	8 pintes	13 à 14 l	1, 3, 12
Pinte ou salignon de Dijon et Beaune		1,62 à 1,75 l	1, 3
PÉRIODE MODERNE			
Muid de Bourgogne XVII ^e siècle	12 setiers	24,48 à 26,88 hl	20, 24
Setier de Bourgogne XVII ^e siècle	4 minots	204 à 224 l	20, 24
Minot de Bourgogne XVII ^e siècle	4 boisseaux = 34 à 35 pintes	51 à 56 l	20, 24
Pinte de Bourgogne XVII ^e siècle		1,5 à 1,6 l	
Muid de Dijon XVIII ^e siècle	12 setiers	26,35 hl en été, 27,13 hl en hiver	5
VOLUMES LIQUIDES / VIN-HUILE			
PÉRIODE GALLO-ROMAINE			
Culleus		525,31 l	8
Amphore capitoline	80 livres	38,80 l	25

Amphore à vin utilisée à Bibracte		26,26 l à 29,16 l	1, 8
Urna		13,13 l	8
Cruchet utilisé à Bibracte	valeur intermédiaire 4 demi-setiers	1,08 l	1
Sextarius		54,72 cl	8
Triens (verre à boire)	1/3 setier	18 cl	1
Coupelle ou acetabulum utilisée à Bibracte	valeur intermédiaire	6,7 cl à 6,84 cl	1, 8
MESURES DE CHARLEMAGNE			
Muid de Charlemagne	2 feuilletes = 8 quartauts = 72 veltes = 288 pots = 576 pintes = 1152 chopines = 4608 possons = 18432 roquilles	110,6 l	1
MOYEN ÂGE – XIV^e SIÈCLE			
Muid de Paris	3 mds de Paris = 21 mds de Beaune	121,67 l	15
Muid de Dijon	1 md de Beaune = 0,87 md de Dijon	158,78 l	15
Poinçon de Dijon 1385	140 pintes	222,60 l	2
Pinte des ouvriers à Dijon 1385		1,59 l	2
Tonneau de Beaune	2 queues	730 à 800 l	15, 16
Queue de Beaune	2 muids	365 l à 415 l	15, 16
Muid ou poinçon de Beaune	16 setiers	180 à 200 l	16
Setier de Beaune	8 pintes	11,4 l à 12,50 l	15, 16
Pinte de Beaune		1,42 l	15
MOYEN ÂGE – XV^e SIÈCLE			
Poinçon ou tonnel		181 l	1
Feuillette de Paris	2 setiers	110 à 112 l	6
Setier de Paris		55 à 56 l	6
Velte de Paris	4 pots	7,44 l	1
Pot de Paris	2 pintes	1,86 l	1
Pinte de Paris	2 chopines	93,13 cl	1, 12
Chopine de Paris		47 cl	1
Queue de Bourgogne	1 ½ muid de Bourgogne	408 l	1
Muid de Bourgogne	2 feuilletes de Bourgogne	272 l	1
Feuillette de Bourgogne	2 quartauts	136 l	1
Quartaut de Bourgogne	8 veltes	68 l	1
Velte de Bourgogne	4 pots de Bourgogne	8,64 l	1
Pot de Bourgogne	2 pintes de Bourgogne	2,16 l	1
Pinte de Bourgogne	4 chopines de Bourgogne	1,08 l	1
Chopine de Bourgogne	2 possons ou canons	27 cl	1
Posson de Bourgogne	1 verre = 1 canon = 4 roquilles	12,5 à 13,5 cl	1
Roquille de Bourgogne		3,4 cl	1
Muid ou poinçon de Beaune	2 feuilletes = 145-146 pintes	232 à 235 l	1, 3
Feuillette de Beaune	9 setiers	116,64 l	1
Setier de Beaune XVI ^e siècle	4 pots de Beaune = 8 pintes de Beaune	12,96 l	1
Pot de Beaune	2 pintes de Beaune	3,23 l	1
Pinte de Beaune	2 chopines de Beaune	1,62 l	1
Chopine de Beaune	2 chauveaux de Beaune	0,81 l	
Chauveau de Beaune		40,5 cl	1
PÉRIODE MODERNE – XVII^e SIÈCLE			
Queue de Paris	2 muids de Paris	518 à 544 l	1
Muid de Paris	4 quartauts de Paris = 280 - 300 pintes = 675 bouteilles	260 à 279 l (274 l en 1742)	1, 6
Quartaut de Paris	9 veltes	67 à 68 l (68,4 l en 1742)	1
Velte de Paris	8 pintes	7,50 l	1
Pinte de Paris	2 bouteilles de Paris	0,93 l	1
Bouteille de Paris		0,40 l	1

Queue de Bourgogne	2 muids ou poinçons = 288 pintes		24
Feuillette de Bourgogne	9 setiers		24
Setier de Bourgogne	8 pintes		24
Queue de Beaune		470,56 l	1
Muid de Beaune	140 pintes de Beaune = 30 veltes ou setiers = 240 pintes de Paris	223-228 l	1
Setier ou velte de Beaune		7,50 l	1
Pinte Montault de Beaune		2,16 l	1
Pinte de Dijon et Beaune		1,60 l	1, 17
PÉRIODE MODERNE – XVIII^e SIÈCLE			
1742 : la pinte de Paris est définie égale à 48 pouces cubiques			
Feuillette de Paris pour le commerce de gros	4 mesures de roi = 18 setiers ou veltes = 280 livres poids	136,97 l	10, 11
Setier ou Velte de Paris 1742		7,6 l	6, 10
Pinte de Paris 1742 ou pinte officielle	48 pouces cubes	0,93 à 0,95 l	6, 11
Chopine de 1742		0,46 à 0,48 l	6
Verre de Paris	¼ chopine	18 cl	1
Émine		512 l	19
Pipe ou queue de Bourgogne	2 muids de Bourgogne	447 à 457 l	1
Muid ou pièce ou tonneau ou poinçon valeur moyenne en Bourgogne	2 feuilletes	226 à 228 l	1, 19, 21
Feuillette de Bourgogne	2 quartauts de Bourgogne	113 à 114 l	1, 18, 19, 21
Quartaut moyen de Bourgogne	36 pintes de Bourgogne	57 l	1, 19
Setier de Bourgogne	4 pintes de Bourgogne	6,48 l	1
Pinte moyenne de Bourgogne		1,58 l	19
Chauveau de Bourgogne	2 possons de Bourgogne	23 à 24 cl	4
Posson de Bourgogne	4 roquilles de Bourgogne	12,2 cl	4
Roquille de Bourgogne		3 cl	1, 6
Muid de Dijon		226,18 l	5
Tonneau de Dijon		226,18 l	11
Pinte à lait ou à vin de Dijon		1,61 l	1, 5, 11, 21
Queue de Beaune	2 muids, pièces ou poinçons de Beaune	544,32 l	1
Muid, pièce ou poinçon de Beaune	168 pintes de Beaune	257,06 l	5, 19
Tonneau de Beaune		257,06 l	11
Feuillette de Beaune	2 quartauts de Beaune	128 à 136 l	1, 11
Quartaut de Beaune	42 pintes de Beaune	64 à 68 l	1, 11
Pinte de Beaune	1 ½ bouteille de Beaune = 2 chopines	1,62 l	1
Bouteille de Beaune		1,08 l	1
Chopine de Beaune	2 chauveaux = 4 canons de Beaune	0,81 l	1, 4, 6
Chauveau de Beaune	2 canons ou possons	0,40 l (23,7 cl en 1742)	1, 4 + Leblanc
Canon ou posson de Beaune		20 cl	1
Queue de l'Auxois	2 poinçons = 4 quartes = 160 pintes	128,32 l	20
Feuillette d'Auxerre		148,41 l	11
Pinte d'Arnay		1,44 l	11
Pinte d'Auxonne		1,19 l	11
Pinte de Nolay		1,87 l	11
Pinte à huile de Dijon		1,97 l	1, 5, 11, 21, 23
PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET PREMIER EMPIRE			
Kilolitre ou muid an X		1000 l	21
Queue an X		500 l	21
Setier an X		100 l	21, 23
Pinte à huile an X		1 l	21, 23
Pièce ou demi-queue de Chalon de 1812		225 l	11, 21, 23
Tonneau métrique de Beaune, Nuits et Dijon de 1812		228 l	11
Tonneau métrique de Paris de 1812		223 l	6, 11

Chopine usuelle de 1812		50 cl	11
Quart de pinte usuel de 1812		25 cl	11
XIX^e SIÈCLE			
Pièce de Beaune de 1866		228 l	14
Pièce de Mâcon de 1866		212 l	14
Futaille bordelaise de 1866		225 l	14
Futaille mâconnaise de 1866		212 l	14
Bouteille de Bourgogne, Mâconnais et Champagne 1866		80 cl	14
Bouteille bordelaise de 1866		75 cl	14
Pinte à vin		1 l	11
Velte		10 l	11
Verre		0,1 l	11
XX^e SIÈCLE			
Pièce de Bourgogne		228 l	25
Pièce de Chalon-sur-Saône		225 l	25
Pièce de Beaujolais		215 l	25
Pièce de Mâcon		213 l	25
Pièce de Languedoc et de Bordelais		274 l	25
Pièce d'Auvergne		267 l	25
Pièce de Vouvray		255 l	25
Pièce d'Ermitage		205 l	1
Pièce de Champagne		183 l	25
Magnum	2 bouteilles	1,5 l	25
Jéroboam	4 bouteilles	3 l	25
Réhoboam	6 bouteilles	4,5 l	25
Mathusalem	8 bouteilles	6 l	25
Salmanazar	12 bouteilles	9 l	25
Balthazar	16 bouteilles	12 l	25
Nabuchodonosor	20 bouteilles	15 l	25
VOLUMES DE BOIS ET AUTRES COMBUSTIBLES le stère équivaut à 1 m ³			
ANCIEN RÉGIME			
Charbon de bois			
Muid de charbon de Paris	20 mines	40 à 50 hl	1
Bâche de charbon de bois de Saône et Loire – XVIII ^e siècle		20 hl	12
Tonneau ou sac de charbon de bois		226 l	1
Voie de charbon de bois	1 sac	2 hl	6, 12
Benne de charbon de bois de Saône et Loire – XVII ^e siècle		70 l	22
Benne de charbon de bois de Mâcon – XVIII ^e siècle		63 l	12
Banneton ou boisseau de charbon de bois de Bourgogne		45,23 l	1, 5, 12
Charbon de terre et coke			
Mine de charbon de Paris	16 boisseaux = 1 sac	208 l	1
Minot de charbon de Paris		104 l	1, 12
Benne de charbon à l'extraction – Le Creusot et Blanzay		134,43 l	12
Benne de charbon à la vente – Le Creusot et Blanzay		75,27 l	12
Voie de charbon de coke	1800 kg	1,5 m ³	6
Voie de charbon de terre	1000 kg		6
Bois de chauffage			
Corde de grand bois	128 toises cubes	1856 st	10

Corde forestière	112 toises cubes	1624 st	10
Corde forestière dite des Eaux et Forêts	112 pieds cubes = 2 voies	3,84 st	11, 12
Corde de rivière de 144 pieds cubes		4,96 st	11
Corde de Seine		5 st	12
Corde de l'Yonne		4 st	12
Corde de plaine usitée à Beaune		2,74 st	1
Corde de montagne	moule de 4 pieds	2,19 st	1, 12
Corde de charbonnette	72 pieds cubes	2,46 st	11
Corde de Dijon usitée à Pouilly-en-Auxois		2,47 st	1
Toise cube de bois de 7 pieds 6 pouces d'arête		14,5 st	21
Toise cube de bois de 6 pieds	216 pieds cubes	7,4 st	21
Voie de bois ou voie de Paris = ½ corde des Eaux et Forêts	1 charretée = 56 pieds cubes	1,92 st	10, 11
Moule de bois d'Arnay-le-Duc et de Saône & Loire de 4 pieds d'arête		2,19 st	1, 11, 12
Moule de montagne, ou pilon		1,92 st	1
Moule ou corde de ville (usité à Beaune)		1,73 st	1
Moule de bois de Beaune de 3 pieds 8 pouces d'arête (usité à Is-sur-Tille)	52 pieds cubes	1,60 à 1,69 st	1, 5, 11, 12
Moule de bois de Dijon de 3 pieds 6 pouces d'arête	42 pieds cubes	1,47 st	1, 11, 17, 21
PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET PREMIER EMPIRE			
Stère (bois de 1 m de long)		1 m ³	21, 23
Décistère ou solive		0,1 m ³	21, 23
XIX^e-XX^e SIÈCLES			
Moule de bois usuel de 1812		2,37 st	11
Moule = Unité de vente du bois à Arnay, Bligny-sur-Ouche, Nolay, Pouilly, Beaune, Nuits loi de 1924		2 st	7
Moule ou corde = Unité de vente du bois à Dijon et Gevrey-Chambertin loi de 1924		2 st	7
Corde = Unité de vente du bois à Liernais, Saulieu, Semur loi de 1924		4 st	7
Moule = Unité de vente du bois à Seurre et Saint-Jean-de-Losne loi de 1924		2 1/3 st	7
VOLUMES APPROXIMATIFS, JAUGES CORPORELLES			
Fascicule	Ce que contient le bras arrondi		4
Poignée ou manipule	Ce que contient la main		4
Pincée ou pugille	Ce qui tient entre deux doigts		4

Une ultime partie, concernant les poids, terminera ce tableau-feuilleton dans le prochain Bulletin.

Yvette Darcy